

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aide alimentaire : une nouvelle enquête de terrain alerte sur une dégradation rapide début 2026

Après une première analyse quantitative ayant mis en évidence une explosion du recours à l'aide alimentaire en Belgique – avec au moins 560.000 personnes concernées en 2024, soit un doublement en 10 ans – la Concertation de l'Aide Alimentaire publie aujourd'hui les résultats d'une **nouvelle enquête** menée entre avril et mai 2026, portant sur le premier trimestre de l'année.

L'enquête met en évidence une dynamique préoccupante :

- Une baisse très prononcée des **approvisionnements** en ce début d'année 2026, liée non seulement à la diminution des financements publics (en particulier au niveau fédéral) mais également celle des invendus disponibles pour le secteur de l'aide alimentaire ;
- Une hausse continue des **demandes** d'aide alimentaire, touchant des **publics** toujours plus nombreux ;
- Un grand nombre de services à **saturation** ou proches de la saturation, certains étant contraints de fermer, voire d'allonger leurs listes d'attente de plusieurs semaines.

Cette combinaison met le secteur sous tension et réduit sa capacité à répondre aux besoins d'une partie de la population en situation de précarité alimentaire.

Près de la moitié des organisations déclarent avoir dû **diminuer les quantités distribuées** ou **puiser dans leurs réserves financières** pour continuer à fonctionner.

L'enquête met également en évidence l'arrivée de **nouveaux publics** : comme redouté des personnes exclues du chômage (parfois sans revenus depuis plusieurs mois) mais aussi des travailleurs et travailleuses, ce qui marque la disparition progressive de la frontière **entre emploi et précarité**.

Malgré les alertes répétées, les différents niveaux de pouvoir **se renvoient la responsabilité** et aucune réponse d'urgence n'est mise en place.

Pendant ce temps, un secteur **porté à 70 % par des bénévoles** continue de faire face, seul, à une situation qui ne cesse de se dégrader et qui oblige certains services à renvoyer des personnes chez elles sans solution pour se nourrir.

Après plusieurs interpellations politiques, les acteurs de terrain attendent toujours des signaux concrets et une coordination effective pour dégager des moyens à la hauteur de l'enjeu.

Qui va répondre et quand ? L'urgence est là !

Contact presse

Brigitte Grisar

Chargée de projet à la Concertation Aide Alimentaire
*Pour les questions générales sur la précarité
alimentaire en Belgique*
0472 47 30 74 – brigitte.grisar@fdss.be

Antoine Habay

Chargé d'étude à la Concertation Aide Alimentaire
Pour les questions sur l'étude (méthodo et contenu)
0478 95 29 24 - antoine.habay@fdss.be

L'aide alimentaire – chiffres clés

- **Au moins 560.000 personnes** (chiffre sans doute sous-estimé) ont eu recours à l'aide alimentaire en Belgique en 2024, soit **un doublement en 10 ans** (moins de 300.000 en 2014). Toutes les régions sont touchées. [En savoir plus](#)
- En Wallonie, **1 personne sur 5 (20%)** vit en situation de précarité alimentaire (IWEPS)
- **Seulement 1 personne sur 16 (6,4%)** accède effectivement à une aide alimentaire ([étude quanti FdSS](#)) → un écart majeur entre les besoins réels et les réponses apportées
- **14 % des femmes en Wallonie** déclarent avoir dû se priver de manger pour nourrir un enfant ou un proche (IWEPS).
- En 2026, les financements publics fédéraux pour l'aide alimentaire ont été **réduits de moitié**, passant **d'environ 27 millions à 15 millions d'euros**.

La Concertation Aide Alimentaire

Depuis plus de 10 ans, la Concertation Aide Alimentaire **rassemble les organisations actives dans l'aide alimentaire en Région bruxelloise et en Wallonie** : épiceries sociales, restaurants sociaux, centres de distribution de colis, frigos solidaires, plateformes d'approvisionnement, etc. Ces organisations sont principalement des associations (professionnelles ou bénévoles) et des CPAS.

Le projet est coordonné par la Fédération des Services Sociaux, agréée en tant qu'Organisme Wallon de Concertation de l'aide alimentaire en vertu du Décret du 23 mars 2017 et ses arrêtés d'application. La Concertation Aide Alimentaire est également reconnue et financée par la COCOM et la COCOF pour son travail dans la Région de Bruxelles-Capitale ainsi que par le Programme fédéral d'aide alimentaire dans le cadre du Fonds social européen plus (FSE+).

La Fédération des Services Sociaux

La **FdSS*** fédère et représente des services sociaux associatifs et mutuellistes en Wallonie et à Bruxelles.

Pour soutenir les acteurs·rices sociaux·ales de terrain, elle développe des projets, des formations et une expertise, en particulier dans les domaines du droit à l'alimentation, à l'eau et à l'énergie ou sur des publics en situation de fragilité.

Elle agit à l'échelle locale avec ses travailleurs communautaires en partenariat avec des structures locales.

Elle contribue également à la réflexion en matière de travail social et de politique sociale via ses projets de recherche-action.

À partir de ces analyses et en collaboration avec les travailleurs·euses sociaux·ales, elle interpelle et formule des recommandations à l'attention des pouvoirs publics et des acteur·rice·s administratifs·ives et associatifs·ives.

www.fdss.be